AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 3-7-69 950790

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. 92.06.25 et 92.26.94)

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE,
LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46

ABONNEMENT ANNUEL

25 F.

Bulletin Technique N° 106 de Juillet 1969 — 1969-20

LA POURRITURE GRISE DE LA VIGNE

Dans le Bulletin Technique N° 94 de juillet 1968, nous avons rappelé les manifestations du Botrytis sur les divers organes de la vigne, précisé la méthode de lutte actuelle et donné les résultats obtenus en 1967 en Gironde.

En 1968, nous avons poursuivi les essais qui complètent les précédents puisqu'il s'agit de deux années aux conditions climatiques très différentes.

En 1967, après un été sec, le Botrytis s'était manifesté au début de septembre, mais ne s'aggravait qu'à la suite de l'éclatement de l'épiderme des grains à la veille des vendanges précoces, c'est-à-dire trois semaines après l'application du dernier traitement. Les produits non délavés ont plus ou moins géné l'évolution des fermentations

En 1968 au contraire, après un été frais et pluvieux la maladie était signalée dès la fin de juillet et s'est développée ensuite pendant la période des traitements sur des vignes à végétation tardive. En outre, les pluies abondantes d'août et de septembre tout en favorisant l'extension de la Pourriture délavèrent les produits de traitement, diminuant ainsi leur influence sur la qualité des vins.

L'importance des attaques était donc très différente et, si en 1967 les observations ont pu être faites sur des pourcentages de grappes faiblement atteintes, en 1968, au contraire, les taux d'attaques élevés apparaissent plus intéressants.

Les essais entrepris sur Muscadelle, cépage sensible dans l'Entre-deux-Mers qui fut très atteinte, ont donné les résultats suivants :

Au dernier comptage du 26 septembre 1968, le pourcentage moyen d'attaques (78,69 pour le témoin) a été ramené à 51,70 pour Dichlofluanide à 200 grs M.A./Hl, à 61,13 pour Dichlofluanide à 125 grs M.A./Hl., à 62,03 pour Phaltane à 200 grs M.A./Hl., à 62,83 pour Thirame (TMTD) à 320 grs M.A./Hl. et à 69,71 pour Phaltane à 150 grs de M.A./Hl.

Cette amélioration insuffisante dans les conditions de 1968 pourrait tout de même présenter de l'intérêt dans une année moins favorable au Botrytis. On remarque d'ailleurs une évolution un peu plus lente dans les parcelles traitées par rapport au témoin pendant la période des traitements tandis qu'ensuite, les progrés sont plus rapides dans les parties où la protection a cessé.

.../...

P347

.../...

Il semble donc se confirmer que le délai de trois semaines à respecter entre l'application du dernier traitement et la récolte est trop long. Cependant, dans les conditions présentes et compte tenu des observations sur les fermentations, les produits proposés ne permettent pas de réduire ce délai.

Les conditions de rentabilité varient dans une large mesure d'une région à l'autre et le problème se pose différemment suivant qu'il s'agit de cépages blancs ou de cépages rouges. En effet, la Muscadelle, le Semillon ou le Sauvignon sont plus sensibles que le Merlot ou les Cabernets. On le constate dans l'apparition plus tardive des attaques (15 jours en 1967 et un mois en 1968) et dans les pourcentages d'atteintes plus faibles sur les cépages rouges.

Ce décalage dans les périodes de contamination s'ajoutant à une évolution moins rapide et de plus courte durée se traduit par des invasions plus faibles où l'action des produits est plus nette. C'est la raison pour laquelle les appréciations peuvent être variables d'une région à l'autre, la vigueur des ceps et la compacité des grappes des divers cépages pouvant accentuer ces différences.

Avec des pulvérisateurs à grand travail, pneumatiques ou à forte pression, l'amélioration de l'état sanitaire de la vendange est sensiblement comparable à celle des essais effectués avec des appareils pneumatiques à dos.

En ce qui concerne les applications tardives, les essais entrepris le 16 août et le 4 septembre 1968 montrent qu'il paraît inutile d'intervenir lorsque la maladie est déjà en voie de développement rapide. De même, les traitements appliqués quelques jours avant la récolte n'apportent qu'une amélioration faible, plus apparente que réelle et ils représentent un danger pour la vinification.

Les essais de microfermentation ont montré qu'après quatre traitements appliqués entre le 5 juillet et le 4 septembre, le Thirame ne pose aucun problème, mais on note des retards de fermentation de 2 à 3 jours pour Dichlofluanide et de 3 à 4 jours pour Phaltane. Dans les deux cas, elle se termine normalement.

Avec des traitements tardifs, les retards sont plus importants et il est parfois nécessaire de levurer.

Les viticulteurs devront donc rester prudents dans l'utilisation de ces produits et ils ne devront pas ignorer l'action possible de ces traitements sur la fermentescibilité du moût et sur les qualités Organoleptiques des vins faits.

En définitive les conclusions de 1967 restent valables, malgré les conditions d'évolution différentes du parasite en 1968. C'est ainsi que l'on peut, à nouveau, regretter de n'obtenir qu'une protection incomplète de la récolte contre un parasite qui se généralise. La possibilité de retarder l'apparition ou l'extension des invasions est néanmoins importante, notamment dans la zone de culture des cépages rouges pour obtenir une meilleure qualité et étaler la période des vendanges.

La lutte chimique devrait être complétée par des mesures culturales qui auraient pour but de diminuer les causes de développement du Botrytis.

Le Contrôleur
chargé des Avertissements
C.ROUSSEL

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant: L. BOUYX